

Règlement particulier de la compétition

Promobad 2 Saison 2025 USC 78 Minimes, Cadets, Juniors et Séniors

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE 1 : GENERALITES

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **XXXXXX** et sous le nom « **Promobad 2 Saison 2025 USC78 Minimes, Cadets, Juniors et Séniors** ». Il se déroule le Mardi 27 Mai 2025 au 155 Route de Bezons, 78420 Carrières sur Seine, Gymnase des Amandiers sur 7 terrains.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le GEO principal de la compétition est **VINCENT Quentin**.

II. ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le tournoi **Promobad 2 Saison 2025 USC78 Minimes, Cadets, Juniors et Séniors** est un tournoi qui s'adresse à tous les joueurs des catégories Minimes, Cadets, Juniors et Séniors et réservé aux joueurs du club.
- 2.2 La série proposée sera un tableau de *Simple transgenre (Les filles peuvent rencontrer des garçons)*.
- 2.3 *Tous les tableaux se jouent sous la forme d'une ronde Suisse en 1 set gagnant de 15 points.*
- 2.4 *En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans le tableau*
- 2.5 *En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.*

III. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **Mardi 27 Mai à 19h30** Les classements seront arrêtés à cette date pour la composition des tableaux.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée le **Mardi 27 Mai 19h40**. Le CPPH sera mis à jour à cette date uniquement pour la définition des têtes de séries et le calcul de la valeur des tableaux.
- 3.3 Les inscriptions se font sur la conversation whatsapp, par mail ou en présentiel.
- 3.4 Il n'y a pas de coût pour l'inscription.
- 3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard
- 3.6 *Modalités de surclassement : Le surclassement est autorisé pour les Minibad souhaitant jouer en Poussin mais pas pour les autres catégories.*
- 3.7 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le mardi de

19h15 à 20h45 pour tous les joueurs inscrits.

3.8

IV. ARTICLE 4 : FORFAITS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **Promobad 2 Saison 2025 USC78 Minimes, Cadets, Juniors et Séniors** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès du GEO.
- 4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.
- 4.3 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit (mail) au GEO, dans les plus brefs délais.

V. ARTICLE 5 : DEROULEMENT

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription ou renseigné numériquement (badnet). *Elles seront également communiquées via la conversation Whatsapp du club.* En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation auprès du GEO
- 5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du GEO.
- 5.5 Les volants officiels du tournoi sont les Yonex Mavis 2000 et seront fournis tout le long de la compétition.
- 5.6 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage Un joueur peut à tout moment faire appel au GEO qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.7 Le temps de repos entre deux matchs est de **10 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **2 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.8 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.9 La participation au tournoi **Promobad 2 Saison 2025 USC78 Minimes, Cadets, Juniors et Séniors** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.10 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement aux vues ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.